



**Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement  
tenue le mercredi 16 avril 2025**  
**pour l'école BOUCHARD et à laquelle les membres suivants sont présents :**  
**Rencontre en présentiel**

**Membres présents :**

M. Gaël Tchatchou, parent & président( <a href="#">en vidéoconférence</a> )	Mme Catherine Magnan, directrice
M. Jean-Charles Descarries, parent & vice-président	Mme Mylène Girard, TES
Mme Vanessa Gareau, parent & représentante CP	Mme Karina Villeneuve, enseignante 2 <sup>e</sup> année
Mme Julie Grant, parent & secrétaire	Mme Amélie St-Denis, enseignante maternelle 4 ans
	Mme Valérie Laniel, représentante SDG

**Membres absents :**

Mme Julie St-Jean, parent substitut	
Mme Fanie Laurin, parent substitut	

**1) Mot de bienvenue**

Mme Catherine Magnan souhaite la bienvenue à tous et ouvre l'assemblée à 18h03. Étant donné que M. Gaël Tchatchou participe en vidéoconférence, M. Jean-Charles Descarries animera le CÉ et s'assurera du bon déroulement.

**2) Vérification des présences et constatation du quorum**

Le quorum étant atteint, les présences et les absences sont consignées dans le tableau ci-dessus.

**3) Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Tous les membres avaient lu l'ordre du jour. Mme Magnan en fait quand même une brève lecture.

Proposé et adopté par Mme Karina Villeneuve

Secondé par Mme Amélie St-Denis

Résolution : ***CE-057-2425-017***

**4) Dispense de la lecture du procès-verbal du 12 février 2025;**

Les membres avaient tous lu le PV du 12 février 2025 avant la rencontre.

**5) Suivi et adoption du procès-verbal du 12 février 2025;**

**Info-rénos :** L'école Bouchard et son Annexe sont en priorité pour des rénovations. On n'a pas encore de conception détaillée, mais deux scénarios sont envisagés :

- 1 - Mise à niveau & remise à neuf ( *relooking* ) des deux bâtiments, durée de 6 mois, coût d'environ 8 000 000\$;
- 2 - Démolition intérieure des bâtiments et reconstruction, durée d'environ 2 ans, coût d'environ 20 000 000\$.

L'extérieur des bâtiments doit être conservé, car une reconstruction complète serait considérée comme la création d'une nouvelle école, ce qui n'est pas permis.

Adopté par Mme Julie Grant

Secondé par Mme Vanessa Gareau

Résolution : ***CE-057-2425-018***

## **6) Parole à l'assemblée:**

Il n'y a pas d'assemblée publique en raison de l'absence de parents externes au CÉ. Aucun point à signaler.

## **7) Indexation des frais de surveillance de dîneurs**

Pour compenser la hausse des salaires des surveillants, une augmentation de 3% est nécessaire. Les frais pour l'année 2025-2026 seront donc de 185\$, soit une augmentation de 5\$ par rapport à 2024-2025.

Approuvée par Mme Vanessa Gareau

Secondée par Mme Amélie St-Denis

## **8) Code de vie 2025-2026**

Précisions et ajouts au code de vie pour l'année 2025-2026 :

- Ajout à l'agenda du thermomètre vestimentaire. La température **ressentie** sera considérée.
- Horaire de l'année 2025-2026 : l'école débutera et finira 5 minutes plus tôt.
- Ajouts aux interdictions : cellulaires, montres intelligentes, ou tout autre appareil intelligent
- Alimentation : seuls les aliments posant un risque allergène sont interdits. La malbouffe ne peut être écartée mais une sensibilisation à une alimentation saine peut se faire.

## **9) Critères de sélection d'une direction d'établissement**

Les critères sont complétés. Respect, écoute, bienveillance, transparence, intégrité sont notamment soulignés.

## **10) Campagne de financement**

Mme Magnan nous présente ce qui lui a été proposé. 2 catégories s'imposent. Les membres proposent de réfléchir aux options et d'adopter la campagne lors de la prochaine rencontre.

Activité	Vente
March-O-Thon	Produits d'érable
Lectur-O-Thon	Pain local
Dictée de la directrice	Savons
Spectacle de talents	Chocolat
Tournoir de jeux de société	Beignes d'Antan
	Confiture fraisières

## **11) Organisation scolaire**

Mme Magnan présente les points suivants et répond aux questions :

- Clientèle prévue pour 2025-2026 en date du 3 avril ( groupes, transferts, HDAA ) :
  - Tableau du nombre d'élèves par classes, nombre de places restantes, etc;
  - Explication en ce qui à trait aux élèves à besoins et les différences.
- Répartition du personnel
  - Présentation des enseignantes disponibles et des besoins anticipés pour 2025-2026
- Projection pour le personnel de soutien/mesures
  - Tableau du personnel ressource, soutient ( TES, Aide, etc. ) et du budget réparti
- Horaire : l'école débutera et finira 5 minutes plus tôt

## **12) Sorties / activités scolaires**

Ajout d'une activité pour Mme Nancy ( 301 ) : création de bande-dessinée avec un bédéiste;

Activité de fin d'année présentée par Amélie St-Jean : **Tombola** - fête Mexicaine le 20 juin 2025

Activités dans la cours d'école, kiosque de maquillage, jeux d'eau, etc. Un camion de rue ( "food truck" ) offrant de la nourriture mexicaine sera sur place.

Adopté par M. Jean-Charles Descarries

Secondé par Mme Mylène Girard

Résolution : **CE-057-2425-019**

### **13) Politique relative à l'utilisation des médias sociaux ( voir également le point 15 )**

- Le CSRDN veut viser plus large afin d'intégrer les futurs médias sociaux.
- Les membres du personnel doivent faire attention à ce qu'ils publient ou commentent sur les réseaux sociaux. On incite également à communiquer par des courriels ou les plateformes officielles du CSRDN ou de l'école.
- Le CSRDN souhaite également mieux officialiser et encadrer le contenu. Il faudra désormais que le CSRDN ou une ou plusieurs personnes responsables soient administrateurs des pages web et des plateformes, ce qui n'est pas le cas actuellement.

### **14) Formation obligatoire des membres du CÉ**

Rappel aux membres de la formation obligatoire. Tous les membres l'ont faite.

### **15) Parole au délégué du comité de parents**

Mme Vanessa Gareau nous résume les deux rencontres qu'il y a eu lieu :

**10 mars 2025 :**

***Redivision de districts :***

- District #5 Argenteuil, on perd l'école St-Anne et l'école de la Volière
- Redivisé pour mieux répartir le nombre d'écoles. Ex. St-Jérôme-Argenteuil en nombre d'écoles
- S'ajoute les écoles: À l'Orée des bois, Des Hauts bois, Du triolet et Mer et monde
- Pourquoi Argenteuil n'a pas son propre centre de service scolaire? On l'a déjà eu, mais, même si nous occupons le plus grand territoire, nous avons peu d'écoles comparativement à de plus petits territoires qui ont presque le double d'écoles.

***Direction :***

- Suite au départ de Mme Larocque, Mme Gareau se questionnait si un directeur adjoint faciliterait le travail de Mme Magnan. Par exemple, en étant dans l'Annexe. Auparavant, la décision d'avoir ou non un directeur adjoint se faisait avec le nombre d'employés. Maintenant, la décision se prend en fonction du nombre d'élèves et par tranche d'élèves ( 399 et plus ).
- Peu favorable à une direction à l'Annexe, ça scindait les 2 bâtiments au lieu de les unir.

***Mtransport :***

- 8 écoles testent le suivi par élèves et cela se passe assez bien
- Actuellement l'application ne permet pas de savoir si le chauffeur est un remplaçant
- Rappel d'être 10 minutes à l'arrêt avant l'arrivée du bus

**7 avril 2025 :**

***Nouvelles écoles:***

Les noms des nouvelles écoles : l'Étincelle & l'école des Sentiers

***Rappels :***

- Le CÉ se doit de faire un sondage auprès des élèves qui représentent l'école afin de voir leur satisfaction, leurs propositions. On se questionne sur quels sujets on veut les consulter et comment on diffuse le sondage. Il n'y a pas de rapport à produire c'est juste pour l'école.
- On doit avoir un représentant culturel : il s'agit de Mme Isabelle Brisson en art dramatique.

***Politique relative aux médias sociaux ( voir également le point 13 ):***

- La politique est désuète et date de plusieurs années
- La nouvelle politique est plus flexible pour intégrer les futurs médias sociaux et plateformes.
- On incite les professionnels à communiquer uniquement par canaux officiels. Ex. Mosaïk
- Rapatriement des pages web en lien avec le CSRDN sera effectué afin d'en être administrateur.

- A titre d'exemple, la page d'une école a été créée par un ancien directeur qui vit maintenant en Floride. Donc on doit le contacter afin qu'il cède, qu'il co-administre ou qu'il supprime la page. Les parents présents lors de cette rencontre étaient réticents et se questionnaient en ce qui concerne les pages web créées par des parents. Ils mentionnent le fait qu'il va peut-être y avoir de la réticence.

**Cliq-école :** Un peu comme cliq-SAAQ, pour le système scolaire. Une version 2.0 de Mosaïk. A suivre.

**Mtransport :**

- Prochainement : photos des élèves sur leur carte. Formulaire de consentement sur Mosaïk
- IMPORTANT: Respect et sécurité près des écoles, lorsque vous croisez un bus, etc.

**16) Parole à la direction et aux enseignantes**

- **Site web** de l'école Bouchard a été mis à jour et a été amélioré afin d'y regrouper toutes les informations, activités, actualités, événements à venir, photos, etc.
- **Cour d'école** : le contrat de nettoyage a été octroyé, et ce sera fait bientôt.
- **Plate-bande** : celle-ci part à la dérive et Mme Magnan souhaite trouver une solution pour y remédier, en impliquant un ou des parents au projet, en faisant une journée amusante pour nettoyer et améliorer notre plate-bande, etc.
- **Journée de la Terre** : le 22 avril prochain avec la marche dans les rues de la ville, instruments, banderoles, etc.

**17) Parole à la représentante du service de garde**

Mme Valérie Laniel nous parle de la semaine du SDG du 12 au 16 mai 2025 ( Étoiles plein les yeux ).

Plusieurs activités seront proposées aux élèves : nounours téléguidés, canon mousse, pizza, party fluo. L'objectif est de souligner et de mettre en valeur le travail inestimable des éducatrices.

**18) Prochaine rencontre du CÉ**

Mme Catherine Magnan nous reviendra avec une proposition de date par courriel. Une rencontre est prévue en mai et une autre en juin.

**19) Questions / informations diverses**

Rappel du spectacle les Étincelles du 23 avril prochain

Félicitations à Mme Magnan pour son premier CÉ à titre de directrice officielle de l'école Bouchard.

**20) Levée de l'assemblée**

M. Jean-Charles Descarries propose la levée de l'assemblée à 20h07

Secondée par Mme Karina Villeneuve

**Résolution :** **CE-057-2425-020**

**Mme Julie Grant**, Membre parent et secrétaire de la rencontre

**Mme Catherine Magnan**, Directrice